

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



"HONI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL, MARDI, 11 JUIN, 1844.

NO. 10.

Pour le Charivari Canadien.

Le Départ.

AIR: Tu veux devenir ma compagne.

A lieu, je pars, l'heure est venue,
Et mon cœur tremble dans mon sein;
Oui, je pars, et déjà la nuit
M'a dérobé ce temps serein;
Les doux plaisirs, et ces doux charmes
Qui m'ont enivré de bonheur:
Puis-je ne pas verser des larmes? } bis.
Peu-tu ne pas trembler, mon cœur?

Non, doux pleurs, ne mouillez ma paupière,
Tremble mon cœur, tremble longtemps
Car la peine doit être amère,
Et tes regrets vifs et cuisans.
Après une époque de rose,
Vont succéder les souvenirs.
Je vais, toujours, triste et morose,
Rêver à mes anciens plaisirs.

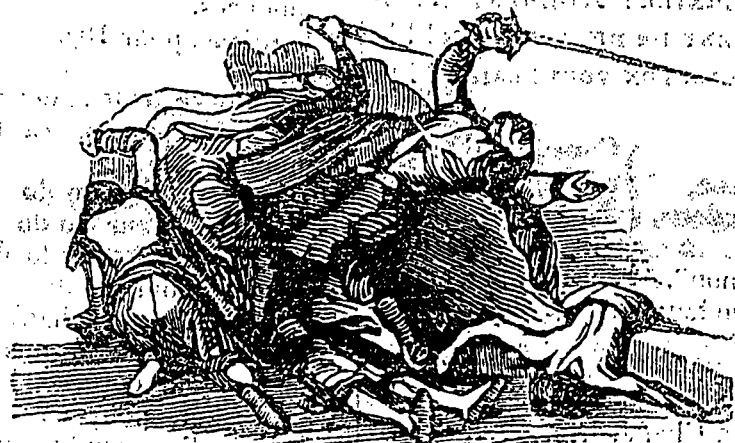
Beaux lieux, trop charmante demeure,
Adieu, beau séjour de la paix:
Je pars, voici ma dernière heure,
Je pars, recevez mes regrets.
Ah! vous vivrez dans ma mémoire
Et vous aussi, cœur généreux,
Et toujours, je me ferai gloire
De vous chanter dans tous les lieux.

A. G. L.

La Revolution de Juillet 1830.

La vigueur et la promptitude de l'action, l'immensité des résultats, font des événements de juillet le plus grand fait historique dont le souvenir puisse être transmis à la postérité.

Quelques jours ont suffi pour offrir au monde cet étonnant spectacle; les lois ou-



tragées par un gouvernement qui avait juré de les respecter la violence et le meurtre employés pour cette insurrection du pouvoir contre l'ordre légalement établi; un peuple de citoyens improvisant la résistance contre une injuste agression, en courant aux armes pour défendre ses droits; des troupes d'élite vaincues par une héroïque population; le courage civil se montrant l'égal du courage militaire; des hommes d'Etat régularisant la victoire et travaillant pour assurer la liberté avec autant d'ardeur qu'on en avait mis à la conquérir; un prince en qui les vertus privées avaient révélé les vertus publiques et dont la famille, après lui, donnait de longs gages à l'avenir, appelé à se mettre à la tête de ses concitoyens, accourant au milieu d'eux, paré de ses couleurs nationales, qu'il avait portées dans sa jeunesse, et qui devenaient une seconde fois le symbole de la délivrance d'un grand peuple; les lois rétablies, l'ordre public renaissant à sa voix, le crédit soutenu, la paix conservée; la plus vile dynastie de l'Europe punie par la perte irrévocable de la plus belle des couronnes; un gouvernement national assis sur les bases solides d'un pacte librement offert et franchement accepté; tant de glorieux événements accomplis dans le court espace d'un demi-mois, sans violences pri-

vées, sans réactions, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul homme désarmé! Quel spectacle! quel sujet de méditation pour les peuples! quelle leçon pour les rois! quel magnifique sujet pour un historien!

Mon dessein n'est pas de raconter tous les incidents qui se rattachent à ce grand événement; d'autres s'empareront de cette tâche, et la rempliront mieux que moi. Mais il m'a semblé qu'un exposé succinct des divers actes qui ont consommé cette glorieuse Révolution, s'il n'avait pas le charme d'une histoire écrite avec art et soutenue par cet intérêt dramatique qui s'attache surtout au récit des faits, aurait cependant son utilité, s'il fixait avec exactitude le véritable caractère, le caractère légal du nouvel Etablissement fondé en JUILLET.

A peine le ministère du 8 août avait été créé, qu'un instinct subit vint révéler à la nation le danger dont elle était menacée. La presse sonna l'alarme! Des procès furent intentés; le Journal des Débats soutint la première attaque: devant ses premiers juges, il succomba; mais il fut acquitté, sur l'appel, par la cour royale de Paris sous la présidence de M. Seguier; et ce premier acte de résistance suivi d'acquiescement prouva qu'il ne fallait pas dé-

LE CHARIVARI CANADIEN.

sespérer. Honneur à l'ordre judiciaire qui le premier, a fait digue contre le torrent qui devait entraîner toutes nos libertés!

DORIN AÏNÉ
A Continuer.



Intelligence Legale,

JUGEMENT DERNIER! JUGEMENT SPECIAL!! JUGEMENT DE DISTRIBUTION!!!
JUGEZ-EN COMME BON VOUS PLAIRA!!!!

No 000.

IN RE
William Molson,
Demandeur,
vs.
L. T. Drummond,
Défendeur,

}

Cour du Banc de
ce que vous vou-
drez; Terme d'a-
vril, (si vous dési-
rez employer un
terme d'avocat.)

Montréal ce 19^{ième} jour d'avril, 1844,
I résent,

Le Juge en Chef J. Bie. PEUPLE.

Son Honneur ayant examiné les pièces des parties en cette cause, débouté l'action du Demandeur avec dépens; parceque le dit Demandeur a produit des titres falsifiés du siège auquel il prétendait avoir droit, et que ces dits titres sont insuffisants à lui faire maintenir sa demande et ne sont propres qu'à vexer le dit défendeur; que le dit défendeur a démontré à la satisfaction de son Honneur, qu'il possédait toutes les requisitions nécessaires pour le mettre en possession du dit siège, tandis que le dit Demandeur voulait tromper la cour par ses fausses promesses. Deplus, son Honneur, en vertu du jugement qu'il donne spécialement en cette cause afin de rendre justice à tous les partis intéressés, condamne le dit Demandeur à payer les sommes ci-après énumérées, aux personnes qui les réclament; savoir: — £ s. d.

Au sieur Tailhades, pour discours délivré au faubourg de Québec, 0 3 9

A Johnny McDonnell, pour do de à l'ouverture du poll, 0 2 6

Au même, pour plusieurs autres discours et discussions privées, 1 0 1

Au même qui doit être un des porteurs de l'Adresse tory de cette ville à Son Excellence (frais.) 10 0 0

Au même, qui s'oblige d'assister à l'Assemblée qui se tiendra dans le conté d'Yamaska (frais.) 7-10 0

A J. G. Barthe, pour 100 colonnes Editoriales, en faveur du dit demandeur, contenant 100,000 lignes à Id. de la ligne, 411 13 4

Au même, pour une infinité de discours et discussions, 25 0 0

Au même, pour avoir dit que l'ex-ministère était composé de 10 fous, 0 3 6½

Au même, pour Charivari qu'il aura aux Trois-Rivières, 0 1 0

A l'Aurore pour placards et annonces, 105 0 0

A la même, pour 10,000 copies extra 0 0 0

A la Minerve, pour annonce 5 0 0

Au Herald, pour placards et annonces 105 0 0

A la Gazette, pour do do 105, 0 0

Au Courier, pour do do 105, 0 0

Au Transcript, pour do do 105 0 0

Au Times, pour do do 105 0 0

Au même, (prix d'achat,) 250 0 0

Au même pour avoir mis Bellingham de côté, 0 1 8

A M. Fisher, pour sa retraite (la paie d'un membre du Parlement,) disons; 250 0 0

A S. Bellingham, pour sa retraite, 0 0 6

A B. C. A. Gagy pour discours inflammatoire 0 7 6

Au même, pour s'être fait désarçonné au Marché Viger 0 1 3

Au même, pour se procurer une lorgnette; en lieu de celle qui lui fut prise au lieu sus-dit, 0 5 0

A. C. C. S. De Bleury, pour discours, folies, imprudences, impudence-fanfaronerie, etc. 30 0 0

Au même, la valeur de 15 dîners qui lui furent promis mais qu'il économisa, à £ 10 chaque, 150 0 0

Au même, pour avoir prêté ses chiens afin de grossir le nombre des amis du dit Demandeur, 7 10 0

Au même, pour dîner donné au comité en son nom; mais aux dépens du dit Demandeur (la commission, est incluse dans ce montant.) 15 0 0

A l'Hon. D. B. Viger, pour courte adresse délivrée à ceux qui trainaient le dit Demandeur, un certain soir, après une assemblée, 0 7 6

Au même, pour permission donnée à l'Aurore de parler en faveur du dit demandeur, 100 0 0

A M. Morrison, pour démarcl'es et services innombrables, 50 0 0

A M. Turner, pour do do do, 50 0 0

A M. Parsons, pour do do do, 50 0 0

Aux divers représentants du dit Demandeur, aux différents polls, 500 0 0

A l'homme qui fit les bâtons et les gacettes, 75 0 0

A Tattersall Jones pour loyer de sa cour, pour logement des bestiaux du Demandeur, 50 0 0

A M. Orr, pour 20 dîners au champagne pour 30 personnes du comité du dit Demandeur, 800 0 0

A différents aubergistes pour traites, &c 500 0 0

Au charretier qui prêta sa voiture au dit Demandeur, lorsque le dit demandeur fut traîné de chez Steller, 0 1 0

Aux Glengarries qui eurent peur de se montrer, 250 0 0

Aux individus qui perdirent leurs chapeaux au Marché Viger, 30 chapeaux évalués à 10s 3d chaque, 5 0 0

Au barbier qui fit la chevelure à ceux qui l'eurent dérangée au Marché Viger, 1 5 0

Au même, qui rasa les favoris de ceux qui les eurent endommagés au lieu sus-dit 2 10 0

Au chirurgien qui pensa les individus blessés en divers engagements, 12 10 0

Aux 30 bullics, engagés pendant 3 jours, à £ 5 chaque, 150 0 0

Au sieur Dyde, Magistrat, pour avoir commandé aux troupes de charger baïonnette au Marché au foin, 75 0 0

Aux témoins produits en faveur du dit Dyde à l'enquête du coronaire sur les dépouilles mortelles du malheureux Champeau, 300 0 0

Au nommé Dyer, qui perdit ses habits au Marché au Foin 1 10 0

Au Herald, pour avoir défendu le magistrat Dyde et le Lieut. D'Arcy, avant leur procès! 50 0 0

Au Charivari qui publiera ce jugement (car le demandeur achètera la copie qui le contiendra). 0 0 1

Total, £5218 3 2½

Liberalité Protestante.

Que c'est enrageant, démontant et titillant d'avoir à respirer le même air avec certaines gens! Par exemple, n'est-ce pas embêtant d'avoir pour voisins des ministres qui font des pétitions contre la procession de la Fête Dieu? c'est archi-embê-

tant, croyez-moi. Ces saints apôtres vont très-humblement supplier l'abolition d'un de nos plus grands fastes, parceque ça empêche leurs troupeaux de se rendre à leurs bergeries... que ça doit être pénible et embarrassant pour ces malheureux pasteurs ! Si ces troupeaux n'avaient autre chose qu'une cérémonie solennelle pour les tenir d'assister à leurs offices, leurs bergers pourraient chanter un *Te Deum* sans fin. Et puis, ces vigilants bergers, ils se plaignent de ce que les autorités militaires protègent et encouragent cette procession par leur présence... C'est là que le soulier fait mal. C'est une honteuse jalousie qui ne devrait jamais trouver place dans un cœur chrétien qui les fait parler, ce n'est pas leur sollicitude toute pastorale, qui les porte à cette démarche : dire cela, serait trop les complimenter ! Quant à cette protection du militaire et cet encouragement, c'est de la blague ! je voudrais bien savoir si les autorités n'en feraient pas autant pour eux s'ils pratiquaient ces cérémonies ? Il est beau de voir le soldat se prêter avec joie à accompagner le Tout-puissant, auquel les ministres veulent fermer les rues ! Honte ! Honte !

Sur les Changements.

A proprement parler, j'aime que tous changent de linge à leur besoin, mais cela ne veut pas dire que j'approuve MM. Viger, Barthe et McDonnell qui ont changé de capot.



Je les condamne sur ce chapitre là seulement ; sur les autres, ma foi, ils sont de bonnes gens et très respectables. Je ne leur veux pas gros comme la tête d'une épingle, de mal, ça serait contre la morale, contre la charité—pas de mal à dire cela ; par exemple, si je vous flanquais que je leur désire plein la tête de Barthe de mal, alors vous pourriez vous plaindre, parceque ça serait leur en souhaiter un plein minot, tant le crâne de cet individu est vaste ! Ces messieurs ont viré capotte, ils ont changé, je leur donne donc le change, moi ; (car je veux que les

comptes soient réglés) ça serait encore contre la morale que de vouloir le contraire.

Il n'y a rien à dire aux changements ! ils sont selon la nature. Hier un homme était bien blanc, aujourd'hui il va au soleil, et est brun ; eh bien ! les messieurs que j'ai nommé plus haut, étaient blancs hier, aujourd'hui ils ne sont pas blancs ! et pourquoi ? parcequ'ils sont changés. Donc ils l'ont bien, dites-vous là-dessus. Vous vous trompez, permettez que je le dise ; je sais bien qu'un homme n'est pas toujours homme, car il est souvent une bête, et une bien grosse aussi parfois, cependant cela ne le justifie pas. — L'homme change mais pas les principes ; or MM. Viger, Barthe et Johnny peuvent changer vingt fois par jour sans commettre de bévue, mais du moment qu'ils changent de principes, ils méritent d'être traités sans gants, sans cérémonie. Qu'ils mettent une nouvelle culotte, un nouveau capot autant de fois qu'il leur plaira et je dirai seulement qu'ils se donnent un fichu trouble, mais qu'ils mettent de côté les principes... o, alors, j'me dis : Tappe, petit Pierre !

Education Politique et Polie.

Maitre.—Baptiste, qu'entends-tu par Gouvernement Responsable.

Baptiste.—J'entends ça : qu'aujourd'hui vous me dites, Va, Baptiste, donnez un coup de pied à ce chien qui griffe dans mon jardin. Bon, je vais donner le coup, épiis l'me mord, ça c'est l'gouvernement responsable que le Gouverneur veut ; mais celui qu'on veut, est celui qui ferait que le chien vous mordit, vous, qui m'dites de l'rosser.

Maitre.—A présent, Jean, dis-moi pourquoi les Drummondites ont été bien polis envers les Molsonites au marché Viger ?

Jean.—arceque les Drummondites leur ont ôtés leurs chapeaux.

Maitre.—En quoi, François, ces mêmes personnes poussaient-elles la politesse plus loin ?

François.—En ce que, monsieur, qu'ils ôtaient les capots des Molsonites pour les laisser mieux se battre.

Maitre.—Quels avantages trouve-t-on à encourager les productions du pays, Pierre ?

Pierre.—I'y a ces avantages-ci : d'abord on tire pas l'argent de d'dans not' poche pour la mettre dans celle des étrangers ; Z-ensuite on vient Z-a en avoir trop pour nous-mêmes, e'qui fait qu'on en vend au monde ; comme ça on garde nos piastres épiis en même temps on empêche celles des voisins.

LES POURQUOI ET LES PARCEQUE.

Pourquoi l'homme de L'Aurore dit-il que l'ex-ministère était composé de dix fous ? Parcequ'il aime beaucoup les folies—vous savez qu'il a publié des *Folies Espagnoles*, comme si on en n'avait pas assez des siennes.

Pourquoi bavasse-t-il tant à propos de morale ? Parceque nous savons qu'il n'a pas d'autre âme que l'âme orale (la morale.)

Pourquoi M. Molson est-il comme une horloge qui ne va pas ? Parcequ'il est démonté.

Pourquoi c't'homme de sève est-il toujours couché ? Parcequ'il est homme-au-lit (amolli.)



LES JEUX D'ENFANS ET D'ESPRIT. LE CONSEIL RAISONNÉ.

M. Guky sur la chaise, M. Bellingham, Conseiller.—Ah ! mon chers Guky, tu sais que nous sommes grands amis, que ce que je vais te dire ne te fasse donc pas douter de mon respect pour toi. Tiens, un méchant prétend que tu aimes tant l'alphabet, vu que tes noms de baptêmes commencent par ses trois premières lettres, que tu es l'alpha BETA de Montréal ; un autre, que tes coups ne valent pas plus d'un écu—tu t'en souviens ; quand tu payas ce gamin que tu combattis avec tant de vaillance, pour ne pas publier l'éclat de ta victoire, cependant il fit bien de ne pas écouter ce que te dictait ta modestie accoutumée ; un autre, que tu ferais un fameux officier de malice ; un autre encore, que tu es dur à mener, parceque tu n'aimes pas à te faire piloter ; un autre qui se mêle de faire des jeux de mots, dit que ton discours inflammatoire chez Orr t'a rendu très suspect auprès des compagnies d'Assurance pour le feu, il raconte qu'un de tes amis présent *brulait* de honte pour toi ; enfin le dernier ne dit rien aujourd'hui, car il croit que tu en as assez préparé-toi donc pour notre prochaine séance. *Saccadé Belle en jambe* sur la chaise.

Abaiscé Guky, conseiller Belle, mydear tel low je vais te rendre le change, tu m'as trop complimenté—never mind : dogs will have their day" ! —Un vagabond dit que tu es une girouette impayable mais bien payée, il va même jusqu'à conseiller le conseil de Ville de te planter sur une des tours de la paroisse... tu sais si bien tourner ! Un second malôtru amplifie sur le conseil que je viens de te donner, il dit que ce n'est pas surprenant que tu sois une girouette, vu que tu as eu quelque chose à faire avec le temps (Times) ; un troisième se plaint à te flanquer que tu devrais continuer ta marche pendant les troubles lorsque tu faisais des arrestations chez ces d'—d "rebels" car, dit-il, tu as besoin de t'arrêter" toi même ; un quatrième, que tu as mal su jouer tes cartes lors de l'élection, et que ce n'était pas avec des prunès qu'il fallait opposer Drummond. "Now, my good Bell, nothing more for the present.. ah ! ah ! ah !"

Les grands enfants jugèrent à propos de se retirer vu que MM. Guky et Bellingham étaient hors de service après avoir joué leurs rôles.

Pour le Charivari Canadien.

Correspondance Esquimaux.

FIN DE L'EXAMEN DES ORGANES PÉRENOLOGIQUES DE M. VIGER.

A.—Les facultés intellectuelles.

NOTE.—La plupart de ces facultés avaient été plus ou moins influencées par MM. Viger et Barthe.

A.—Individualité : peu prononcée ; cet organe qui rend l'homme fort dans la pratique, manquait au décès, il faut attribuer zèle à l'alliance qu'il contracta peu avant sa mort avec M. Viger.

B.—Chimicalité : ordinaire ; il avait une bonne capacité de sentir et de goûter les choses, cependant il n'avait pas senti le rat quand M. Viger fit compagnie avec lui.

C.—Langage : monstrueux ; il était un bavard inépuisable et c'est qu'il faisait usage du plus dégoûtant bavardage.

D.—Forme : terriblement gros ; cela est encore dû à M. Viger et à L'Aurore ; cependant il savait très bien s'en passer quand c'était à son avantage de ne pas s'en servir.

E.—Dimensions : moyen ; il avait une assez pauvre idée de l'épaisseur des objets ; s'il paraît en on ne verrait pas son organe dans la Rue de St. Amable.

F.—Poids : honteusement petit ; il ne pourrait pas jager du poids des choses et des personnes, cela est prouvé par son aveugle confiance en M. Viger et L'Aurore qui se disaient avoir beaucoup de poids auprès du peuple—passe pour L'Aurore qui est certainement lourde.

G.—Couleur : presque effacé ; il ne savait distinguer les couleurs, par exemple il jurait que ce qui était noir était blanc... ah ! je me retracte—ce ne sont pas des couleurs que le noir et le blanc : n'importe !

H.—Ordre : pas plus que sur la main ; il était d'un amour désordonné pour le désordre ; bruyant (pas brillant !) comme-tout ; tapageur comme un Polichinelle à une foire.

I.—Nombre : imperceptible ; tout ce qu'il savait était que le nombre pouvait tout faire, tous savez qu'il s'est trompé sur le chapitre.

J.—Direction : du tout ; il n'a jamais donné de bonnes directions et n'a jamais su bien conduire une affaire, car il manquait de pratique.

K.—Eventualité : peu ; il ne se rappelait que faiblement des évènements ; dans ses almanacs il avait oublié de mentionner l'affaire de St. Denis.

L.—Temps : point ; si le contraire eut existé il n'aurait jamais admis le temps (Times) à son plat.

M.—Musique : beaucoup ; c'est ce qui lui fit opposer le bill qui défendait les processions publiques orangistes où l'on sait que des harmonies sans pareilles s'entendraient.

N.—Comparaison : prononcé ; il com-

parait les Canadiens à des chiens, sans le respect que je vous dois.

O.—Causalité : énorme ; quoiqu'il ne pouvait dire pourquoi un système dépendait d'un autre, il était plaideur sans exemple ; les mains toujours pleines de causes.

Le tempérament du défunt était décidément digestif ou lymphatique, et vous savez que ceux qui possèdent ce tempérament sont très lourds, très épais, et très pesants pour pouvoir jamais arriver à aucune éminence.

Pour le Charivari Canadien.

MON CHER CHARIVARI,

Je vois que le conseil municipal de Montréal se propose d'ériger un splendide édifice le long du fleuve St. Laurent depuis l'église Bonsecours en gagnant le Marché Neuf actuel, édifice somptueux, appelé HALL DE MARCHÉ, qui aura l'effet de faire disparaître ces vieilles mesures difformes qui présentent au voyageur l'idée la plus défavorable de Montréal. Il a été soumis pour la construction de ce Marché plusieurs plans qui pèchent tous par trop d'élégance et de somptuosité. On dirait que ce sont des plans de palais plutôt que de Marchés. Un Marché doit être simple, vaste et uniforme. Or les plans soumis n'ont rien de semblable. Il est vrai qu'ils ne coûteront pas plus de £20,000, condition principale de la corporation, mais la ville est-elle en état dans les circonstances actuelles de trouver £20,000 ! "Non, me dit-on ; mais ce Marché amenera des revenus extraordinaires à la ville. Ce marché se paiera en très peu d'années." voilà ce qu'on disait quand il s'est agi d'acheter le Marché Ste. Anne. Hé bien ! ce dernier marché a-t-il bien réalisé les espérances dont on berçait les citoyens, pour les tromper, et pour les persuader à faire l'acquisition d'une bâtisse qui ne fut jamais faite pour un marché, et dont on se promettait de si grands avantages. Vaines chimères ! Il paraît que les revenus du marché Ste. Anne n'ont jamais été suffisants pour payer la moitié de ses dépenses annuelles. Voilà les grands avantages qu'on en a retirés. Pour moi, j'aime la magnificence des Palais, des Châteaux, mais non pas une magnificence ridicule, de Halle et de foire. Plus une Halle de marché est simple, commode, propre, uniforme et solide plus elle renferme, de perfection et de beauté, à mon jugement.

Or je voudrais, mon cher charivari, que tu proposasses à la considération de notre Conseil Municipal un plan de marché qui réunirait tous ces avantages sans entraîner une dépense énorme de £20,000. Ce plan serait celui du marché en fer de Philadelphie qui est le plus propre, le plus

vaste, le plus commode et le moins dispendieux des Halles de Marchés. Un pareil marché pourrait se faire à Montréal pour la somme de £9,000. L'avantage d'un semblable édifice serait immense. Il n'exigerait aucune dépense casuelle, serait exempt des accidents du feu, durerait à perpétuité, paraîtrait toujours neuf au bout de plusieurs siècles, et serait une source immense de profits par là même qu'il n'entraînerait aucune dépense. Voilà, mon cher Charivari, le plan que je te prie de soumettre au Conseil Municipal. Comme je sais que tu es un excellent architecte, ami de l'utile en même temps que de l'agréable, je suis fondé à croire que tu te montreras le zélé défenseur du plan que je propose.

UN AMI DE LA MAGNIFICENCE.

AVIS

LIVRES D'ECOLE ET DE PIÉTÉ. LES Soussignés ont l'honneur de prévenir MRS. les CURE'S et MARCHANDS de la campagne et le public en général, qu'ils ont en mains à leur Imprimerie, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 95, Maison voisine des deux Marchés, à droite en montant la Rue ; plusieurs sortes de LIVRES D'ECOLE et de PIÉTÉ, et que plusieurs autres vont être achevés très prochainement ; et ils espèrent pouvoir, sous peu, fournir à leurs pratiques toutes les sortes de Livres d'Ecole en usage en ce Pays, vu qu'ils se proposent d'exploiter cette branche d'industrie sur une grande échelle et à des prix très modérés.

ROLLAND & THOMPSON. MONTRÉAL, 10 Mai, 1844.

BLANCS pour les Cours de Circuits de même pour les Cours des Commissaires, si, rontent à l'imprimerie de LOUIS PERRAULT. Rue St. Vincent, porte voisine de Mr. Fabre. Montreal, 17 Mai, 1844.

CHAPELEAU ET LAMOTHE. RELIEURS. RUE STE. THERÈSE, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault. Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN. Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de DEUX sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

LISTES DES AGENTS POUR LE CHARIVARI. M.M. R. Cayer, Québec, F. X. Labelle, Boucherville, P. Fortin, Laprairie.

Imprimé et publié par A. FORTIN, Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché Neuf.